

La place des femmes dans les sciences



L'exemple du CNRS

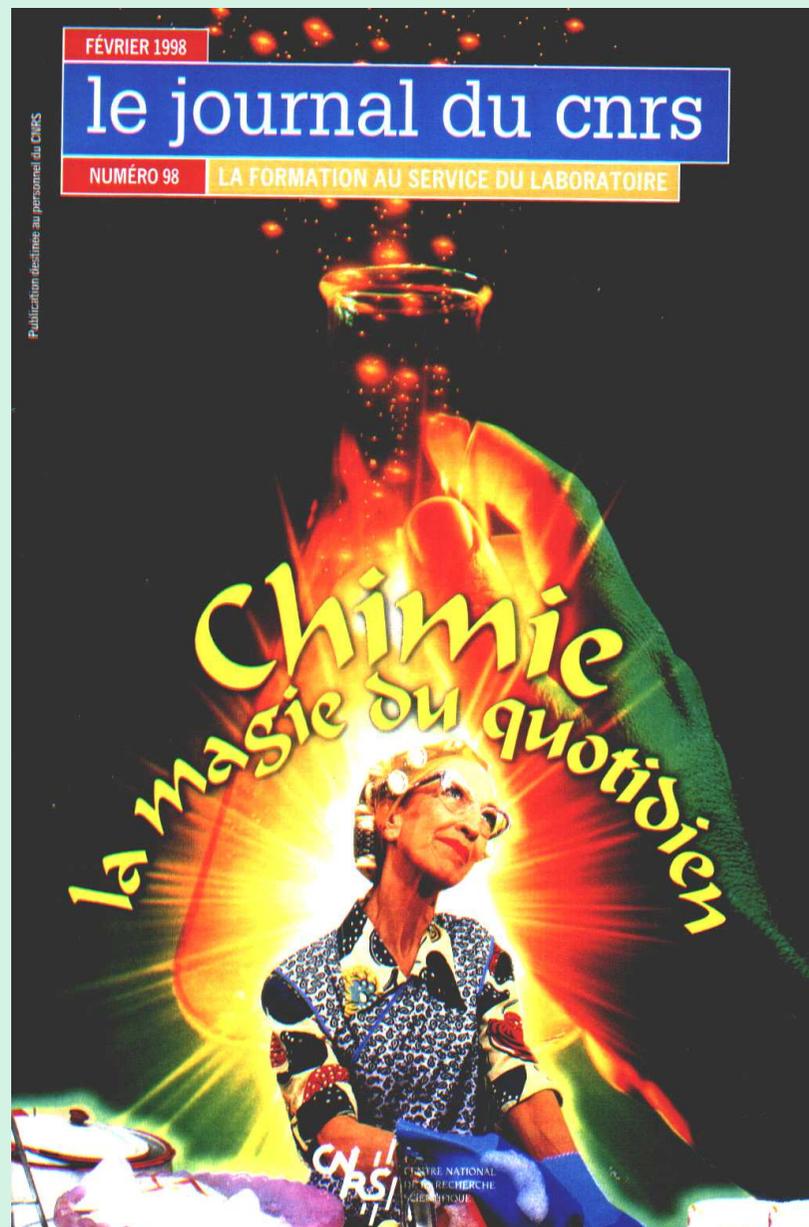
Elisabeth Dubois -Violette

Population chercheurs CNRS (décembre 2007)

	hommes	femmes	i.p.	% femmes
Sciences Physique et Math	1241	261	0,21	17,4%
Sciences humaines et sociales	1192	941	0,79	44,1%
Biologie	1681	1161	0,69	41,0%
Chimie	1323	598	0,45	31,0%
		Les sciences "dures"		
Théories physiques : méthodes, modèles et applications	228	24	0,11	9,5%
		Les "humanités"		
Sociétés et cultures : approches comparatives	76	110	1,45	59,1%
Mondes anciens et médiévaux	131	133	1,02	50,4%

Population I.T. CNRS (décembre 2007)

	hommes	femmes	i.p.	% femmes
Sciences Physique et Math	2 761	1 364	0,49	33,1%
Sciences humaines et sociales	573	1 132	1,98	66,4%
Biologie	798	1 532	1,92	65,8%
Chimie	905	1835	2,03	67,0%
ST2I	912	509	0,56	35,8%





Évolution du recrutement CR chercheuses

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Candidates	37,6%	38,5%	38,0%	36,4%	35,2%	33,6%		34,0%	33,8%
Lauréates	36,1%	37,7%	33,6%	31,4%	31,2%	34,0%	30,0%	32,0%	28,8%



L'avantage masculin au recrutement ?

	2009	
	hommes	femmes
candidats	5169	2634
lauréats	453	183
% candidats	66,2%	33,8%
% lauréats	71,2%	28,8%

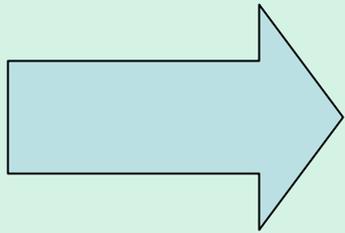
% vivier

9%

7%

avantage masculin	1,29
en postes	270

Les femmes ne se tournent pas
vers les carrières scientifiques
(« sciences dures »)



Quelle politique mettre en œuvre ?

Valeur des « symboles »
Il n'existe pas qu'une seule madone !



Concours de la Recherche 2005



Concours de la Recherche 2006

Le Prix La Recherche
Appel à candidature 2006

⇒ Vous êtes chercheur ?
⇒ Vos recherches sont interdisciplinaires ?
⇒ Vous travaillez dans un cadre francophone ?

Embarquez à bord du Prix La Recherche 2006 !

Contact :
00 33 1 40 47 44 63
leprixlarecherche@larecherche.fr
Informations, règlement et dossiers de candidatures :
www.larecherche.fr
rubrique Le Prix La Recherche

10 000 €
remis à chaque lauréat ou équipe lauréate par nos partenaires

Date limite de dépôt des dossiers :
31 mai 2006

La Recherche
L'AUTARITE DES SCIENCES
organisateur

Évolution !!!



Loi Génisson 2001

relative à l'égalité professionnelle entre les F et H

Dispositions relatives à la fonction publique

Les jurys et comités de sélection, dont les membres sont désignés par l'administration sont composés de façon à concourir à une

représentation équilibrée entre les femmes et les hommes



Loi Génisson 2001

relative à l'égalité professionnelle entre les H et F

Décret d'application 2002

Désignation membres jurys et comités de sélection
pour le recrutement des fonctionnaires de l'Etat

--> Respect d'une proportion minimale d'1/3 de
personnes de chaque sexe justifiant des compétences
nécessaires

à l'exception des statuts particuliers de chercheurs



Le comité national de la recherche scientifique

		1995-2000	2000-2004	2004-2008	2008-2012
Membres sections	homme		569	565	521
	femme		243	254	290
	% femmes		29,9%	31,0%	35,8%
Président	homme	39	34	37	30
	femme	1	6	3	10
	% femmes	2,5%	15,0%	7,5%	25,0%

Les nouveaux comités d'évaluation de la recherche scientifique

ANR (Évaluation des projets scientifiques)			
	Personnel scientifique	28%	femmes
	Personnel administratif	68%	femmes
	Comité d'évaluation	19%	femmes
AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur)			
	Conseil	44%	femmes
	Experts d'évaluation	13%	femmes

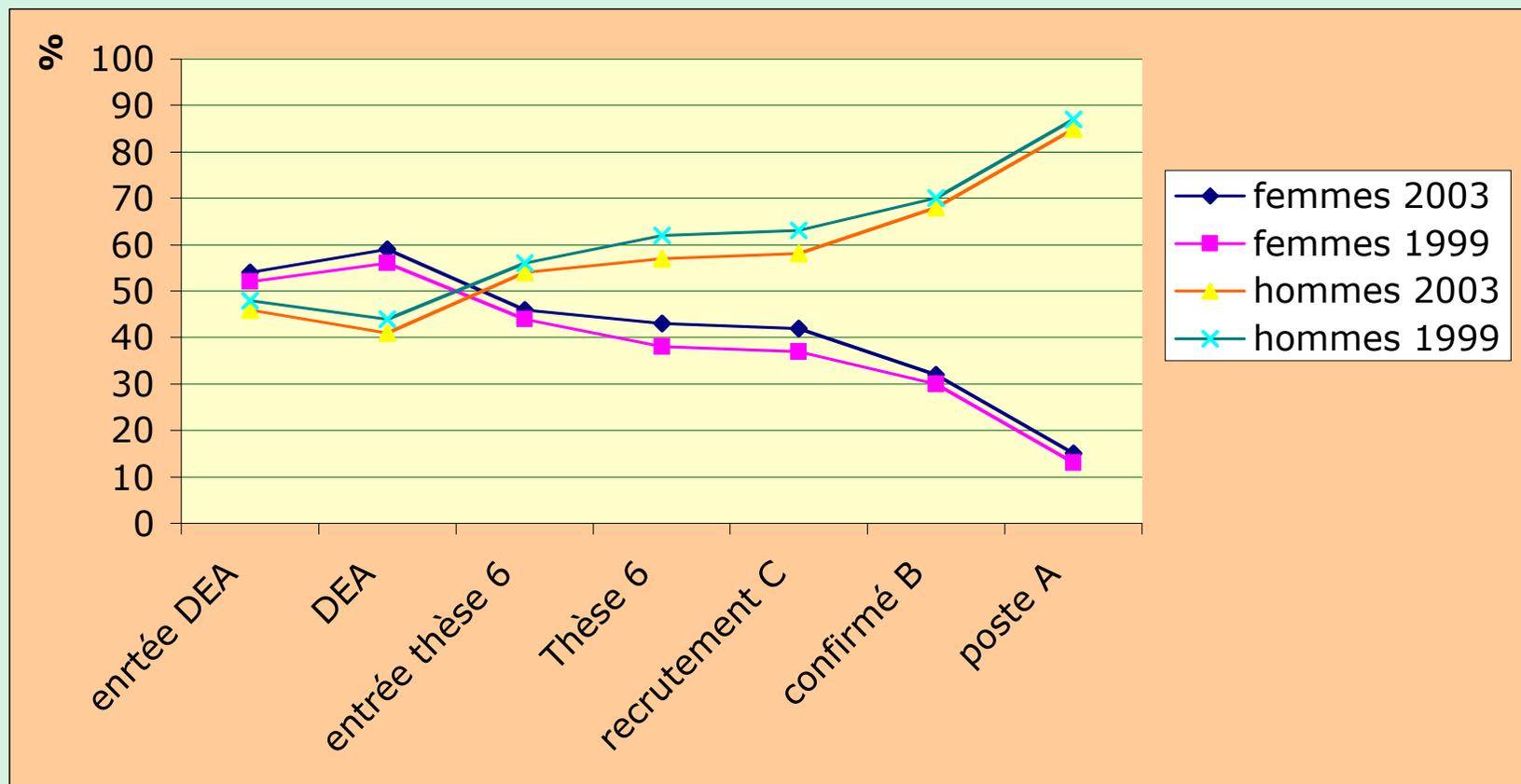
Quelques chiffres sur la présence des femmes dans les « sphères dirigeantes »

- **Rappel : Population active 46%**
- **Entreprises : 7% parmi les cadres dirigeants
(vivier 31%)**
- **Fonction publique d'état : 10,3% des emplois supérieurs
(vivier 31%)**

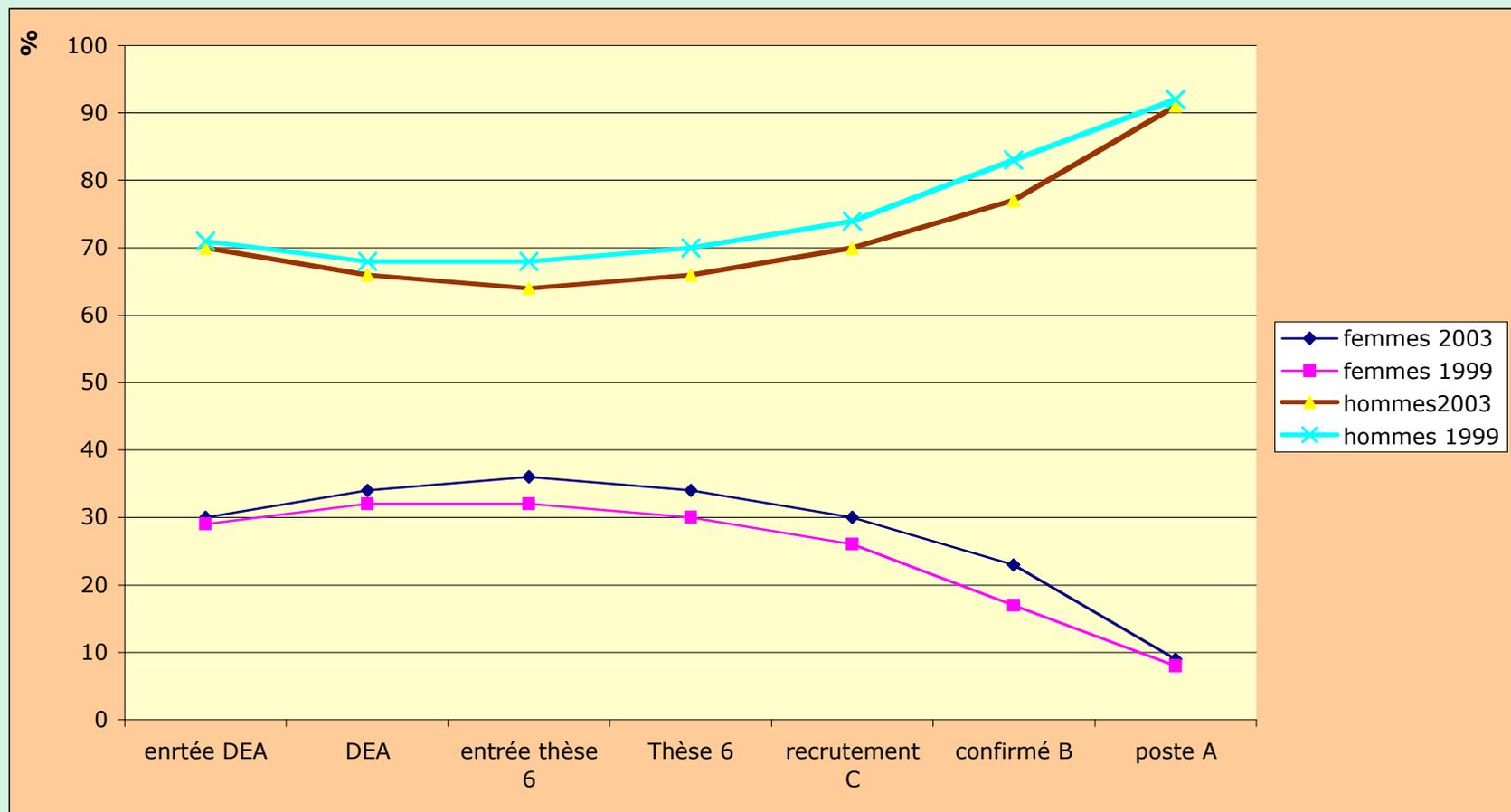
**En particulier : Enseignement supérieur et recherche 7,7%
(vivier 32,8%)**

Le plafond de verre dans les carrières académiques

(données EU « She figures »)



Le plafond de verre dans les sciences et engineering (données EU « She figures »)





Répartition hiérarchique au CNRS

Population d'hommes

Chercheurs : 45% sont DR

IT : 71% sont cat A



Population de femmes

Chercheuses : 29% sont DR

IT : 50% sont cat A





Répartition par grade (*population décembre 2005*)



CR2	12,3%
CR1	48,0%
DR2	29,9%
DR1	8,6%
DRCE	1,1%



12,0%
43,4%
32,3%
10,9%
1,4%

EDV

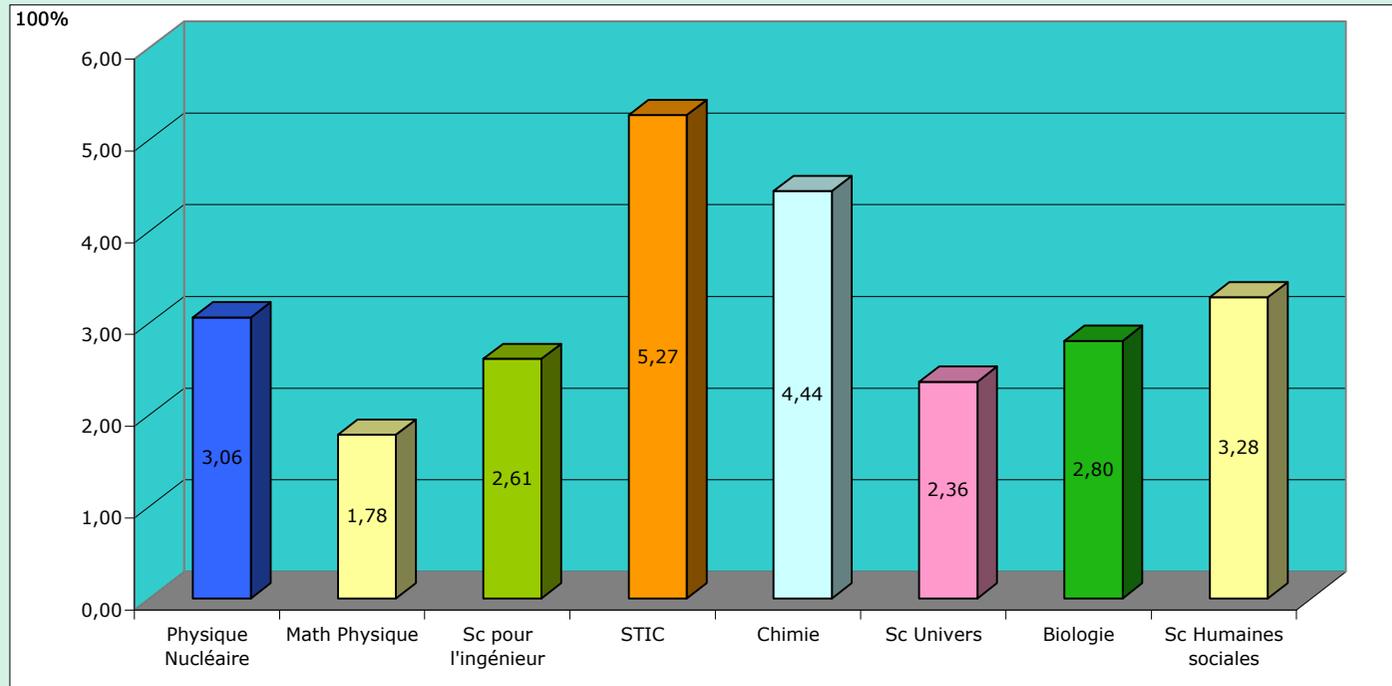
CR2	0,9
CR1	0,7
DR2	1,3
DR1	2,9
DRCE	3,5



13,1%
58,1%
24,7%
3,7%
0,4%



*Une lecture du plafond de verre :
l'avantage masculin aux postes DR* (DR1 + DRCE)*



Y=% d'hommes DR* dans la population d'hommes chercheurs du CNRS

X=% de femmes DR* dans la population de femmes chercheuses du CNRS

Avantage masculin = Y/X ---> 3 sur l'ensemble des disciplines



Comment lutter contre ce plafond de verre ?

Politique RH volontariste

ex INRA - CNRS



C. Haigneré

G. Berger

N. Hameline

Accord cadre 6 mars 2003 (durée 5 ans)

Promouvoir l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans les carrières scientifiques

- favoriser l'accroissement du nombre de femmes dans les carrières scientifiques et techniques ...
- renforcer leur position dans la communauté scientifique
- développer les recherches sur la dynamique de l'égalité Femmes - hommes et de la parité (études sur le genre)

Création du comité pour l'égalité professionnelle dans l'enseignement supérieur et la recherche
(présidé par le Ministre)

1. Loi de programmation de la recherche 2005-2010

2 amendements en faveur de cette égalité

2. Statut des enseignants-chercheurs

Décret CNU

3. Présentation politique « sexuée » pour les contrats quadriennaux

FIN